

# LE GPE 1 : 1

**Un fond de contrepartie de 1 : 1 pour les investissements dans l'éducation dans les pays à plus faible revenu**



Une élève en classe (5e année), à l'école Shree Ram Narayan Ayodhya, commune rurale de Pipra, district de Mahottari, Népal. Crédit : GPE / Kelley Lynch

**Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), le plus grand fonds mondial exclusivement dédié à la transformation de l'éducation, propose désormais le GPE 1 : 1. Par le biais de ce mécanisme de contrepartie, le GPE doublera les investissements éligibles réalisés par des acteurs philanthropiques ou du secteur privé dans le domaine de l'éducation dans les pays partenaires du GPE. Ainsi l'impact potentiel sur la scolarisation et l'apprentissage d'un plus grand nombre de filles et de garçons est double.**

**Le GPE 1 : 1 ouvre de nouvelles possibilités pour votre investissement dans l'éducation. Des contributions financières ou en nature éligibles sont doublées pour que vous et vos partenaires puissiez développer ou lancer des programmes sur le terrain. Cela peut inclure les contributions financières pour le nouvel Accélérateur de l'Education des Filles du GPE.**

Le secteur privé et les fondations contribuent déjà grandement à relever les défis de l'éducation dans le monde, en investissant à la fois leurs ressources financières et leur expertise. Nous savons que beaucoup aimeraient avoir un impact encore plus important. Le GPE a créé le GPE 1 : 1 précisément dans ce but – pour financer des solutions éprouvées et stimuler l'innovation, pour étendre des programmes qui marchent et en lancer de nouveaux, pour créer des solutions et transformer davantage de bonnes idées en actions.

L'époque exige nous en fassions tous davantage. Si des progrès significatifs ont été réalisés au cours des deux dernières décennies, le compte n'y est toujours pas pour ce qui est de la qualité et de l'accès à l'éducation.

**DES CENTAINES  
DE MILLIONS**

**de filles et de garçons sont à l'école mais n'apprennent pas.**

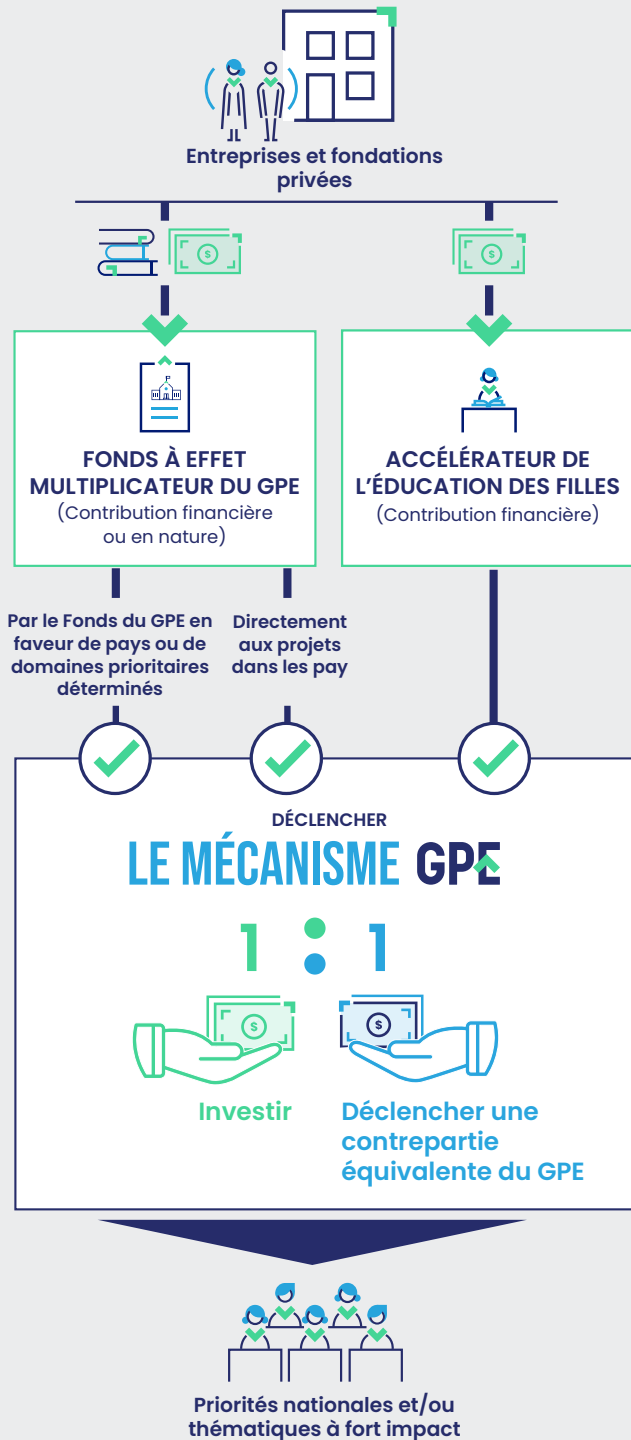
**PLUS DE  
250 MILLION**

**sont encore totalement exclus de l'éducation.**

**LA COVID-19**

**implique aussi que beaucoup d'autres enfants pourtant scolarisés avant la pandémie pourraient ne jamais retourner sur les bancs de l'école sans des efforts et un appui particuliers.**

**Le mécanisme GPE 1 : 1 peut être déclenché de deux façons : dans le cadre du fonds à effet multiplicateur ou de l'Accélérateur de l'éducation des filles.**



## DÉCLENCHER LE GPE 1 : 1 PAR LE BIAIS DU FONDS À EFFET MULTIPLICATEUR DU GPE

Le fonds à effet multiplicateur du GPE est un instrument de financement déjà en place qui octroie 1 dollar du GPE pour chaque 3 dollars de cofinancement obtenu par un pays partenaire du GPE. Mais avec le GPE 1 : 1, le seuil de la contrepartie est ramené à un dollar pour un dollar si le cofinancement provient d'entreprises et/ou de fondations privées.

Pour accéder aux fonds de contrepartie au titre du fonds à effet multiplicateur du GPE, les pays partenaires du GPE doivent présenter une manifestation d'intérêt succincte pour le financement de programmes spécifiques d'éducation. Celle-ci est soumise une fois que des engagements de cofinancement ou des contributions en nature qualifiées sont obtenus.

Le fonds à effet multiplicateur du GPE est destiné aux nouvelles initiatives qui n'auraient pu voir le jour sans le soutien du GPE ou à la mise à l'échelle d'initiatives existantes alignées sur les priorités nationales d'éducation du pays concerné.

Les entreprises et les fondations privées peuvent collaborer avec les pays partenaires du GPE lors de l'élaboration de leurs manifestations d'intérêt, définissant ensemble les initiatives pour lesquelles le pays sollicitera un cofinancement. Dans certains cas, un consortium de partenaires financiers, pouvant inclure des fondations et/ou des entreprises, peut se former pour mettre en commun des ressources financière ou autres.

**Il y a deux façons de déclencher le GPE 1 : 1 par le biais du fonds à effet multiplicateur GPE :**

- **Apporter un financement, ou une contribution en nature, directement à un programme d'éducation dans un pays.** Vous pouvez soutenir des programmes directement, sans faire transiter vos contributions par le GPE. Ces fonds peuvent être acheminés à un agent partenaire accrédité par le GPE pour ce pays. Pour les contributions en nature, le processus de valorisation est mené par les partenaires financiers et les pays partenaires, sous réserve de l'examen et de l'approbation par le GPE.

➤ **Affecter un financement par le biais du Fonds du GPE à un pays partenaire que vous désignez, ou à une thématique prioritaire que vous choisissez.**

Le GPE mobilisera alors un montant équivalent à la somme que vous investissez et canaliserà ce financement désormais doublé vers des initiatives hautement prioritaires dans le ou les pays que vous aurez désignés. Parmi les exemples de domaines prioritaires figurent la qualité des apprentissages, l'éducation des jeunes enfants, l'accès, l'inclusion, l'égalité de genre.

## **DÉCLENCHER LE GPE 1 : 1 PAR LE BIAIS DE L'ACCÉLÉRATEUR DE L'ÉDUCATION DES FILLES**

L'Accélérateur de l'Éducation des Filles flèche des financements dédiés vers des programmes qui font progresser l'égalité de genre. Si l'écart entre les filles et les garçons en matière d'accès à l'enseignement primaire et secondaire s'est réduit au cours des dernières décennies, les filles continuent de se heurter à des difficultés multiples. On estime que plus de 130 millions de filles ne sont toujours pas scolarisées dans le monde. La pandémie de COVID, qui a entraîné la fermeture des écoles dans le monde entier, fera sans nul doute repartir ce chiffre à la hausse.

L'Accélérateur de l'Éducation des Filles cible 30 pays prioritaires où l'éducation des filles accuse un retard particulièrement important par rapport à celle des garçons. Il financera des programmes qui s'attaquent directement aux contraintes spécifiques à l'éducation des filles, comme par exemple la distance à parcourir pour se rendre à l'école, certaines normes et pratiques socio-culturelles, la violence sexiste liée à l'école ou le mariage précoce ou forcé. Un changement fondamental s'impose et, ensemble, nous pouvons y parvenir.

Le GPE 1 : 1 double les contributions jusqu'à un total de 25 millions de dollars, ce qui représente 10 % de l'enveloppe financière prévue du guichet de l'Accélérateur de l'Éducation des Filles. Cette opportunité est limitée dans le temps : une fois que l'objectif global du guichet aura été atteint, la contrepartie ne sera plus accessible. Contrairement au fonds à effet multiplicateur, seules les contributions financières peuvent déclencher le GPE 1 : 1 pour l'Accélérateur d'Éducation des Filles.



Deux filles en train de faire leurs devoirs après l'école dans la région de Tilabéri, au Niger. Crédit : GPE / Kelley Lynch

## **DES COFINANCEMENTS QUI FONT AVANCER LES PRIORITÉS NATIONALES**

Le GPE 1 : 1, comme tous les financements du GPE, est destiné aux programmes qui font avancer des priorités spécifiques et porteuses de transformation, définies par les pays dans le cadre du partenariat avec le GPE. Jusqu'à 90 pays et territoires, qui abritent plus d'un milliard de filles et de garçons, sont éligibles.

Les priorités sont définies dans les plans nationaux en matière d'éducation ou d'autres documents comparables de politique publique éducative, élaborés avec le soutien du GPE et des groupes locaux des partenaires de l'éducation.

Le GPE finance des initiatives visant à faire avancer ces priorités, parallèlement aux budgets nationaux consacrés à l'éducation et aux fonds provenant d'autres bailleurs.

### **CONTACTS**

#### **Randa Adechoubou**

Chargée de la collaboration avec le secteur privé

[radechoubou@globalpartnership.org](mailto:radechoubou@globalpartnership.org)

#### **Stijn De Lameillieure**

Chef d'équipe, Secteur privé et fondations

[sdelameillieure@globalpartnership.org](mailto:sdelameillieure@globalpartnership.org)